

**ASSEMBLEE GENERALE
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)**

Séance du 24 mars 2016 à LYON

Le Président de la SFD, Pierre FONTAINE, ouvre l'Assemblée Générale à 18h00.

I. Bilan et Projets de la SFD

P. FONTAINE indique que la SFD est une société très active même si les travaux de l'Assemblée Générale restent confidentiels !

Il commence par remercier Philippe MOULIN pour son investissement dans l'organisation du Congrès SFD Lyon 2016, qui va permettre de financer la recherche l'année prochaine

Le congrès annuel est un moment important de la vie de la SFD ; il est le socle des activités de la SFD. C'est essentiellement un lieu de

- rencontre
- diffusion de la connaissance scientifique
- promotion de la science avec mise en avant des Prix Roger Assan et Auguste Loubatières et des allocations de recherche
- communication.

P. FONTAINE présente ensuite les nouveaux défis de la SFD :

- Faire évoluer le congrès en
 - introduisant les nouvelles technologies
 - organisant une communication dynamique et interactive.
P. FONTAINE cite l'exemple de la News Room, une conférence d'un nouveau genre qui peut multiplier la notoriété de la société et faire connaître ses communications.
 - répondant aux attentes des différents groupes d'auditeurs
 - faisant vivre le congrès annuel toute l'année.
- Favoriser une recherche clinique de qualité en
 - ciblant des bourses cliniques
 - labélisant les demandes de PHRC
 - créant une Allocation d'Education Thérapeutique, qui fera partie de l'appel d'offres pour les Allocations SFD 2017.
- Dynamiser l'action en francophonie avec
 - un projet de réunion au Québec
 - l'invitation au Conseil d'Administration, en tant que membre consultatif, d'un représentant de la SFAD (Société Francophone Africaine du Diabète).
Le Bureau et le Conseil Scientifique réfléchissent aux moyens d'étendre les thématiques afin qu'elles intéressent les francophones en les enrichissant par les expériences du Maghreb et d'Afrique, comme, par exemple, l'épidémiologie.
- Imposer la SFD comme l'interlocuteur des autorités de santé.
La SFD se doit d'être fédératrice de l'ensemble de la profession et ainsi force de présentation auprès des autorités.

2. Elections au Conseil d'Administration

J-P. RIVELINE rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Olivier DUPUY et Jean-François TANTI sont sortants du Conseil d'Administration en 2016. Les postes à pourvoir seront donc au nombre de 1 dans le collège des chercheurs non cliniciens et de 1 dans le collège des cliniciens non universitaires.

J-P. RIVELINE présente la seule candidature reçue à ce jour : celle du Pr Jochen LANG (UMR CNRS 5248, Université de Bordeaux) dans le collège des chercheurs non cliniciens.

Il rappelle que la date limite de dépôt des candidatures est fixée à la fin du Congrès et reprecise les modalités, à savoir faire acte de candidature auprès du Secrétariat Permanent de la SFD en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège ils souhaitent postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote. J-P. RIVELINE rappelle l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans ».

3. Modification des statuts

J-P. RIVELINE présente les modifications des statuts de la SFD adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration, le 22 mars dernier, et qui concerne les Articles Premier et 5.

L'Article 1^{er} stipule :

La Société Francophone du Diabète [...] a son siège social : « [Domus Medica](#) », [79 rue de Tocqueville, 75017 PARIS](#). Il pourra être transféré en tout autre lieu par simple décision du Conseil d'Administration.

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modification suivante :

La Société Francophone du Diabète [...] a son siège social [à Paris](#). Il pourra être transféré en tout autre lieu par simple décision du Conseil d'Administration.

L'Article 5 stipule :

Un Trésorier est nommé pour [4](#) ans, rééligible sur proposition du Conseil d'Administration. Cette nomination est limitée à deux mandats consécutifs. Le Trésorier assure la gestion financière de l'Association. Dans ces fonctions, le Trésorier est assisté d'un Trésorier Adjoint, également nommé sur proposition du Conseil d'Administration, pour une période de [4](#) ans, [son mandat étant décalé de 2 ans par rapport à celui du Trésorier, ceci afin de garantir une continuité dans la gestion de la comptabilité de l'Association.](#)

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modification suivante :

Un Trésorier est nommé pour [2](#) ans, rééligible sur proposition du Conseil d'Administration. Cette nomination est limitée à deux mandats consécutifs. Le Trésorier assure la gestion financière de l'Association. Dans ces fonctions, le Trésorier est assisté d'un Trésorier Adjoint, également nommé sur proposition du Conseil d'Administration, pour une période de [2](#) ans.

Les modifications de l'Article 1^{er} et de l'Article 5 des statuts de la SFD sont adoptées à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

P. FONTAINE rappelle que le Trésorier est désigné par le Bureau.

4. Rapport d'activité

Jean-Pierre RIVELINE, Secrétaire Général de la SFD, présente le rapport moral ou rapport d'activité.

Il commence par rappeler que l'inscription à la SFD et le règlement des cotisations sont désormais entièrement informatisés sur le site sfdiabete.org et présente :

- les commissions de la SFD
 - *Action en Francophonie*, présidée par Serge HALIMI, qui travaille à l'amélioration de la représentation des collègues non français, et notamment africains, au congrès annuel et à la formations de DES hors de France
 - *Commission pour la Formation*, qui compte tenu de ses activités qui se sont centrées sur l'Education Thérapeutique (ETP), et surtout l'organisation de la Journée Education Thérapeutique Diabète (JETD) SFD, devient, sur proposition du Bureau et après approbation du Conseil d'Administration, la Commission ETP SFD. Elle est coordonnée par Helen MOSNIER-PUDAR et a une très forte interaction avec la SFD Paramédical.
 - la modernisation du site Internet de la SFD, grâce au travail acharné de Grégory NOUGARET et Patrice DARMON, et la mise en ligne de tous les référentiels sur sfdiabete.org
 - l'écriture des référentiels :
 - Rétinopathie : en cours de relecture
 - Anesthésie et diabète, avec la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation) : finalisé
 - Diabète de type I : en cours de relecture
 - Chirurgie métabolique : en cours de rédaction
 - Glucides : en cours de rédaction.
 - la composition du Groupe Biblio de la SFD :
 - Manuel Dolz, *Saint Mandé*
 - Bénédicte Gaborit, *Marseille*
 - Michael Joubert, *Caen*
 - Kamel Mohammedi, *Paris*
 - le souhait du Bureau et du Conseil Scientifique de favoriser la recherche clinique avec, notamment le soutien des PHRC et des allocations fléchées « Recherche Clinique » (ETP)
 - les actions extérieures
 - Sur le dossier « HDJ » : réécriture de la circulaire frontière.
P. FONTAINE indique qu'il s'agit d'une action unitaire avec d'autres structures impliquées.
 - CNGE/Académie de médecine
Suite à la réaction de la SFD en réponse au discours dangereux tenu par le CNGE (Collège National des Généralistes Enseignants), André SCHEEN et P. FONTAINE ont eu un entretien avec des responsables du CNGE. Par ailleurs, l'Académie de Médecine a rendu un arbitrage en faveur de la SFD et du contrôle de la glycémie.
 - la communication
 - Samy HADJADJ, fin négociateur, a accepté, après la fin de son mandat de Secrétaire Général de la SFD, de continuer à gérer le dossier de la communication
 - Collaboration avec Fréquence Médicale
 - Création d'une « Newsroom »
- Le compte Twitter de la SFD est alimenté notamment par P. DARMON.

Pour terminer, P. FONTAINE indique que la SFD a été contactée pour endosser des recommandations internationales sur le diabète de type 2 et sera donc cosignataire de leur publication dans *Diabetes Care*.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. Conseil Scientifique

B. VERGÈS, Président du Conseil Scientifique, indique que, pour le Congrès SFD Lyon 2016, 565 abstracts ont été soumis.

78 ont été acceptés en communication orale (13,81%), 36 en poster discuté (6,37%), 217 en poster affiché (38,41%) et 159 en e-poster (28,14%). 75 ont été refusés (13,27%).

302 venaient de France (51%), 215 du Maghreb (36%), 45 d'Afrique (hors Maghreb) (7,5%), 21 d'Europe (hors France) (3,5%) et 11 du Canada, des Etats-Unis, de Nouvelle Zélande et de Russie (2%).

La répartition des soumissions acceptées par pays est la suivante :

Maghreb	Tunisie	52	sur 215 soumis
	Algérie	48	
	Maroc	43	
Afrique subsaharienne	Cameroun	9	sur 45 soumis
	Côte d'Ivoire	8	
	Congo	6	
	Guinée	4	
	Mali	3	
	Sénégal	3	
	Burkina Faso	2	
	Tchad	2	
	Bénin	1	
	Niger	1	
France		295	sur 302 soumis
Europe (sauf France)	Belgique	9	sur 21 soumis
	Suisse	8	
	Royaume Uni	2	
	Luxembourg	1	
	Pays-Bas	1	
	USA	5	sur 11 soumis
	Canada	4	
	Nouvelle Zélande	1	
	Russie	1	

B. VERGÈS souligne que les refus sont uniquement liés au souhait du Conseil Scientifique, appuyé par le Bureau, de conserver une exigence de qualité scientifique.

B. VERGÈS rappelle les allocations proposées par la SFD, 8 sur ses fonds propres, dont, pour la 1^{ère} année, les Allocations de mobilité pour jeunes chercheurs cliniciens, et auxquelles des Allocations Exceptionnelles peuvent être ajoutées, et 11 en partenariat avec l'industrie. Il présente ensuite les résultats des Allocations SFD et SFD-Industrie 2016.

Sur 105 dossiers présentés, 21 allocations de recherche ont été attribuées :

- 12 allocations de recherche SFD-Industrie ;
- 3 allocations de Recherche SFD « Jeunes Chercheurs Francophones »
- 1 allocation SFD de Mobilité pour Jeune Chercheur Clinicien
- 5 allocations exceptionnelles SFD (1 de 40 000 EUR, 3 de 30 000 EUR et 1 de 20 000 EUR)

Les dossiers soumis étaient de très bon niveau ; preuve de la vivacité dans la sphère de la spécialité.

Le Prix SFD Roger Assan 2016 a été attribué à Pascal FERRÉ et le Prix SFD Auguste Loubatières 2016 à Roberto MALLONE. Ils donneront lieu à des conférences de très haut niveau.

B. VERGÈS remercie les membres du Conseil Scientifique qui accomplissent un travail énorme dans le choix des abstracts et la notation des allocations :

Amar ABDERRAHMANI, *Lille*
Pierre-Yves BENHAMOU, *Grenoble*
Stéphane CAUCHI, *Lille*
Marie-Aline CHARLES, *Villejuif*
Miriam CNOP, *Bruxelles*
Béatrice DULY-BOUHANICK, *Toulouse*
Etienne LARGER, *Paris*
Catherine POSTIC, *Paris*
Yves REZNIK, *Caen*
Jennifer RIEUSSET, *Lyon*
Ronan ROUSSEL, *Paris*

Président SFD : Pierre FONTAINE, *Lille*

Secrétaire Général de la SFD : Jean-Pierre RIVELINE, *Paris*

A propos des allocations de recherche, B. VERGÈS souligne l'excellent niveau de la majorité des projets de recherche soumis mais que les projets de recherche clinique ont fort peu de « chance » ! Le Bureau et le Conseil Scientifique ont décidé de flécher 1 ou 2 allocations plus spécifiquement sur des projets de recherche clinique, ainsi que la création d'une Allocation de Recherche ETP, dans le prochain appel d'offres pour les Allocations SFD et SFD-Industrie 2017.

B. VERGÈS revient sur l'Appel à Projet de Recherche Clinique SFD, toujours en cours, dont le but est de favoriser les travaux de recherche clinique multicentrique (PHRC). Le Conseil Scientifique évalue le projet sur la base du résumé synoptique (lettre intention PHRC). Si le projet est jugé de qualité, une allocation de 10 000 EUR maximum sera versée si le PHRC est obtenu. Cette allocation SFD, obtenue lors de la dépose du dossier pour évaluation du projet, est susceptible d'augmenter les chances d'obtention du PHRC.

B. VERGÈS indique qu'il est encore trop tôt pour voir si la politique PHRC est payante mais est à voir.

B. VERGÈS informe les personnes présentes que la Journée Thématique SFD 2016 aura lieu le vendredi 9 décembre à l'Institut Pasteur de Paris. Elle aura pour thème « Hormones et Diabète » et a été élaborée en collaboration avec la Société Française d'Endocrinologie (SFE). Le Bureau recherche actuellement le partenaire industriel qui soutiendra cette Journée.

En 2017, la Journée Thématique sera organisée au Québec avec les amis qui le souhaitent.

A la question d'Hubert VIDAL sur la continuation du Cours Intensif SFD, Michel MARRE rappelle qu'il n'existe plus. Par contre, Servier, qui assurait la logistique du Cours Intensif ALFEDIAM-SFD, organise désormais une « Diabète Académie ». Marie-Christine VANTYGHM s'interroge sur le public auquel s'adresse la « Diabète Académie » Servier et sur son orientation vers la recherche. Paul VALENSI demande la confirmation que les e-posters font bien partie du programme du Congrès SFD Lyon 2016.

6. Rapport financier

Lyse BORDIER, Trésorier de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2015, qu'elle a préparés avec Agnès SOLA, Trésorier Adjoint. Elle a pris la succession de Bernard BAUDUCEAU.

L. BORDIER rappelle le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 33% au-delà). Elle a la possibilité de dédier des fonds pour la recherche. La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD a été confiée à un cabinet comptable, « Service 1901 », pour gérer les salaires et charges afférentes (URSSAF, Pôle Emploi, etc.), et à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat de 6 ans.

L. BORDIER présente les comptes de trésorerie de l'exercice 2015, ainsi que l'évolution de la trésorerie au 31 décembre de l'année depuis 2005

La SFD comptait, au 31 décembre 2015, 1 073 membres. La SFD a admis 63 nouveaux membres au cours de l'année 2015, 13 démissions et décès ont été enregistrés et 102 radiations ont été prononcées, pour non-paiement de 2 années de cotisation, par le Conseil d'Administration de décembre 2015.

L. BORDIER revient sur l'obligation pour les membres de la SFD de créer leur compte sur le site de la SFD puisque, au 20 novembre 2015, 603 membres seulement étaient inscrits, 80 en attente de règlement et 64 dispensés de cotisation. Ces chiffres sont toutefois en nette progression. Elle incite donc les membres de la SFD, présents à l'Assemblée Générale et qui ne se seraient pas encore inscrits sur le site, de faire l'effort de cette démarche d'inscription, et de faire passer le message autour d'eux.

Elle rappelle également que la modification de la gestion des cotisations assurée depuis le 1^{er} janvier 2015 par la SFD (et non plus Elsevier Masson).

Après l'incendie qui a ravagé, dans la nuit du 12 au 13 novembre 2014, les sous-sols de l'AFD au 88 rue de la Roquette (Paris XI), le Secrétariat Permanent de la SFD s'est installé, avec la FFFRD, au 60 rue Saint Lazare (Paris IX).

Au 1^{er} janvier 2015, les fonds dédiés étaient de 455 285 EUR. A la demande du Commissaire aux Comptes, la SFD a procédé à la reprise totale des fonds dédiés dans l'exercice 2015 afin que les fonds dédiés soient à 0 EUR au 1^{er} janvier 2016. Cette disparition risque toutefois de provoquer une majoration très importante des résultats et donc de l'Impôt sur les Sociétés (33% du résultat).

L. BORDIER présente l'évolution des Allocations depuis 2008, et indique que, en 2015, le nombre des soutiens et des allocations « officielles » a été identique à celui de 2014, le montant des allocations « officielles » a été augmenté de 135 000 EUR et le complément des allocations Industrie n'a pas été modifié. Ainsi, les allocations et soutien SFD ont été de 550 000 EUR, les allocations Industrie de 300 000 EUR et le Fond de dotation FFRD de 150 000 EUR ; ce qui représente 55% des dépenses.

En 2016, le nombre des soutiens et des allocations est en augmentation. Compte tenu des bons résultats financiers, le Conseil d'Administration a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 000 EUR à la fondation ; ce qui permettra de limiter l'Impôt sur les Sociétés et de majorer les allocations l'an prochain.

L. BORDIER présente les recettes et les dépenses du budget 2015. Elle attire l'attention sur l'optimisation du résultat du Congrès SFD Bordeaux 2015 dû à l'investissement pugnace d'Henri GIN.

L. BORDIER présente le budget prévisionnel pour 2016 (recettes et dépenses) avec un résultat excédentaire estimé à 400 000 EUR, grâce notamment à la recette prévisionnelle record du Congrès SFD Lyon 2016. L. BORDIER en remercie Ph. MOULIN, l'agence prestataire Colloquium (CLQ) et B. BAUDUCEAU qui ont tenu des réunions mensuelles pour l'organisation du congrès.

L. BORDIER termine en remerciant toutes les firmes qui participent au congrès de la SFD et qui aident, par leur soutien, la SFD à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2015, la subvention exceptionnelle de 300 000 EUR au Fond de Dotation de la Fondation, et le projet de budget 2016.**

A la question d'H. VIDAL sur la stratégie adoptée en cas d'excédent, L. BORDIER rappelle que le décalage est surtout dû à l'anticipation et que le projet d'affectation des sommes dégagées concerne essentiellement les allocations de recherche sur les fonds propres de la SFD.

7. Fondation

B. BAUDUCEAU rappelle que la FFRD est la « fille » de la SFD et présente :

- l'état de trésorerie au 31 décembre 2015,
- les ressources en 2015,
- les sommes restant à percevoir en 2015 et versées en 2016,
- l'engagement pour les Bourses à ce jour,
- les dépenses en 2015,
- les ressources prévisionnelles en 2016.

A ce propos, il fait part du renâclément de Sanofi sur le fonctionnement de la Fondation qui, il le rappelle, est soumis à la surveillance d'un Bureau. Il indique que ce dernier a été peiné de cette démarche.

- les dépenses prévisionnelles en 2016
- les nouveaux membres du premier tiers renouvelé du Conseil Scientifique
Annick Fontbonne
Agnès Lehuen
Jean-François Arnal
Bernard Thorens
- les nouveaux membres du second tiers renouvelé du Conseil Scientifique
Nathalie Delzenne
Catherine Postic
Stéphane Laurent
Vincent Rigalleau

- le renouvellement des mandats du Conseil d'Administration
Dans le Collège des Fondateurs, J. BRINGER et Jean François GAUTIER ont été tirés au sort et poursuivront leur mandat jusqu'en mars 2019, avec leur accord et celui des Conseils d'Administration de la SFD et de la FFRD. Les autres membres, B. BAUDUCEAU et M. MARRE, poursuivent leur mandat jusqu'en mars 2017.

Dans le Collège des Personnalités Qualifiées, Martin BUYSSCHAERT et Joël MÉNARD ont été tirés au sort. M. BUYSSCHAERT poursuivra son mandat jusqu'en mars 2019 avec son accord et celui du Conseil d'Administration de la FFRD. Joël MÉNARD, pour des problèmes de santé, a été remplacé par José SAHEL jusqu'en mars 2019

Les autres membres, Bernard CHARBONNEL et Eveline ESCHWEGE, poursuivent leur mandat jusqu'en mars 2017.

- les bourses 2015 qui témoignent de l'investissement de qualité de la FFRD et de la SFD
 - Bourse de recherche Clinique – 300 000€
Pr François Pattou, Hôpital Universitaire. Lille
« Rôle de l'intestin dans la rémission du diabète de type 2 après une chirurgie de gastric by-pass »
 - Bourse de recherche Fondamentale – 200 000€
Dr Roberto Mallone, Inserm U1016. Institut Cochin. Paris
« La vaccination orale à l'aide de la préproinsuline couplée au Fc pour l'immunothérapie du diabète de type I »

- Bourse de recherche Clinique – 150 000€
Pr Eugène Sobngwi, Hôpital Central de Yaoundé. Cameroun
« Comprendre la pathologie des maladies infectieuses de comorbidité et du diabète : l'étude CINDIA »
- Bourse de recherche Fondamentale – 150 000€
Dr Daniela Cota, NeuroCentre Magendie. Bordeaux
« Le récepteur d'acide biliaire hypothalamique TGR5 comme mécanisme novateur soulignant le rôle des acides biliaires dans le contrôle métabolique »

■ le calendrier de l'appel à projets FFRD 2016

9 mai 2016	Date limite des dépôts de candidature de l'appel à projets FFRD
6 juin 2016	Soumission des projets à des experts externes anglophones pour avis
Début septembre 2015	Deadline retour des avis des experts extérieurs pour envoi au Conseil Scientifique
3 octobre 2016	Réunion du Conseil Scientifique avec présélection des candidats
7 novembre 2016	Réunion du Conseil Scientifique avec auditions des candidats présélectionnés et élection des lauréats des Allocations de Recherche FFRD 2016

■ les supports de communication FFRD

- Nouvelle brochure bilingue : 20 pages, français/anglais
- Flyers : Appel à candidatures 2016, pochettes congrès SFD 2016
- Insertions : programme congrès SFD ; Guide des Dons, Legs et Fondations ; Centre français des Fonds et Fondations
- Carte de vœux virtuelle
- Kakémonos/Totems : Institutionnel et la FFRD en chiffres (français/anglais)
- Site internet : Nouvelle version français/anglais. Amélioration soumission projets. Amélioration interface « espace privé ».

8. Diabetes & Metabolism

Fabrice BONNET, Rédacteur en Chef de *Diabetes & Metabolism*, présente :

■ la forte augmentation du nombre des articles reçus

	Articles reçus	Articles publiés
2012	230	87
2013	287	59
2014	435	68
2015	590	63

■ l'origine des articles reçus en 2015

Pays	Soumis	Acceptés
Chine	101	2
France	54	24
Inde	47	1
Japon	32	5
Corée	29	2
USA	18	5
Iran	17	2
Italie	15	3
Royaume-Uni	7	1

Le taux d'acceptation est de 14% au total, celui des articles provenant de France de 44%.
F. BONNET indique que la sélection est plus forte car la volonté du Comité de Rédaction est d'augmenter l'Impact Factor.

- l'augmentation des citations ...et de l'Impact Factor (IF)
L'impact Factor 2014 a été de 3,27.
- les publications 2015 : 6 numéros et un supplément publié avec le soutien de Sanofi.
La notoriété de la revue progresse et la stabilité du nombre d'articles publié va consolider l'IF

F. BONNET souligne qu'il faut poursuivre les efforts pour mieux faire connaître la revue à l'international.

La revue a besoin de revues générales de qualité. Par exemple, il propose que, à l'instar de ce qui se pratique aux Pays-Bas, les étudiants en thèse proposent des revues générales.

La revue a également besoin de nouveaux reviewers de qualité. F. BONNET indique recevoir des candidatures spontanées de Chine car il est possible d'indiquer cette fonction sur les CVs.

F. BONNET termine en insistant sur l'importance de continuer de citer les articles des 2 dernières années dans les prochaines publications.

En l'absence de **Questions diverses**, P. FONTAINE prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 19h00.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901
Siège social : PARIS
SIRET : 404995110 00032

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2016

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2015 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/15	31/12/14
Immobilisations Inc. & Corporelles	54 655	14 701
Immobilisations financières	17 043	5 050
TOTAL Actif Immobilisé	71 698	19 751
Avances et acomptes sur commandes	184 418	211 843
Usagers et comptes rattachés	36 867	74 860
Autres créances	255 718	397 588
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 801 542	3 534 392
TOTAL Actif Circulant	4 278 544	4 218 684
Charges constatées d'avance	4 203	6 449
TOTAL ACTIF	4 354 445	4 244 884

Bilan Passif	31/12/15	31/12/14
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 026 832	2 601 919
Résultat de l'exercice	362 808	396 755
Ecart de réévaluation	0	28 158
TOTAL Fonds associatifs	3 807 669	3 444 860
TOTAL Fonds dédiés	0	455 285
Découverts et concours bancaires	0	199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 496	222 210
Dettes fiscales et sociales	104 781	71 027
Autres dettes	365 500	51 302
TOTAL Dettes	546 777	344 739
TOTAL PASSIF	4 354 445	4 244 884

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/15	31/12/14
TOTAL Recettes	3 070 097	2 950 128
Autres achats et charges externes	2 792 595	2 618 848
Impôts, taxes et versements assimilés	5 801	4 517
Salaires et traitements	124 861	131 277
Charges sociales	61 159	69 724
Dotations aux amortissements	13 283	2 259
Autres charges	21 493	30 000
TOTAL Charges	3 019 192	2 856 625
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	50 905	93 503
RESULTAT FINANCIER	28 549	41 290
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 893	
Impôts sur les bénéfices	171 037	188 038
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	455 285	450 000
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	362 808	396 755

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en diminution avec 603 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 80 membres sont en attente de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 498 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 064 597 € au 31 décembre 2015 contre 2 950 128 € en 2014. Les revenus 2015 sont principalement constitués par :

Congrès de Bordeaux	2 589 394 €
Symposiums	208 333 €
Subventions	15 000 €
Journées Thématiques	21 730 €
Cotisations	64 995 €
JETD	28 982 €
JNDES	70 000 €
Recettes diverses	65 662 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	3 064 597 €

2.3 Congrès de Bordeaux 2015

Le congrès 2015 s'est déroulé à Bordeaux au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Bordeaux s'élève à 1 271 494 € contre 1 082 069 € pour le congrès 2014 de Paris, celui de Montpellier (1 162 010 €) et de Nice (1 034 497 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2015 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	171 116 €	
Prestations techniques	233 829 €	
Installation générale/maintenance	294 137 €	
Editions/brochures	23 088 €	
Site internet	20 700 €	
Promotion du congrès	9 167 €	
Invités/orateurs/bourses	99 827 €	
Frais de personnel	100 968 €	
Restauration/Festivités/Événements	54 773 €	
Prestations congressistes	26 986 €	
Honoraires divers	248 735 €	
Frais bancaires	3 073 €	
Droits d'inscription		673 284 €
Ventes de surface		1 290 695 €
Sponsoring		595 915 €
Total	1 288 400 €	2 559 894 €
Résultat du congrès	1 271 494 €	

2.4 Fondation FFRD

En 2015, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, une dotation de 300 000 euros supplémentaires a été octroyée.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Cette année, chacun des 33 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique. Exceptionnellement, compte tenu d'un très bon résultat financier, quatre projets de recherche ont été retenus : deux projets cliniques et deux projets de recherche fondamentale dotés de 150 à 300 K€ chacun sur une

période de 2 à 3 ans. Les bénéficiaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise chaque année une conférence de presse lors de la Journée Thématique de la SFD en décembre.

Pour 2016 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 15 février 2016

Date limite de dépôt sur le site : 9 mai 2016

Présélection des candidats et audition et sélection des lauréats selon des dates à fixer par la FFRD.

En 2016, deux projets seront sélectionnés un projet de recherche clinique et un projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 K€ sur 1 à 3 ans.

2.5 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
SITUATIONS	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Recherche	455 285	455 285		0
TOTAL	455 285	455 285		0

Les fonds dédiés à la recherche ont été établis les années précédentes et correspondent à une partie des résultats des congrès. En effet, l'association SFD reçoit des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète.

Il avait été décidé d'apurer les fonds dédiés sur 3 ans de 2013 à 2015. Les fonds dédiés sont par conséquent repris au 31/12/2015.

2.6 Trésorerie

Au 31 décembre 2015, l'association dispose d'une trésorerie de 3 801 542 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2014 qui était de 3 534 392 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.7 Résultat financier au 31.12.2015

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 28 549, contre 41 290€ en 2014. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 362 808€ que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 026 832 € sera donc de 3 389 640 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2015, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2017. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint. Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2015 :

Professeur Pierre Fontaine : Président
Professeur Hélène Hanaire: Vice-Président
Docteur Jean Pierre Riveline: Secrétaire Général
Professeur Emmanuel Cosson: Secrétaire Général adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Docteur Agnès Sola : Trésorier adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La SFD va maintenir et développer son soutien à la recherche en augmentant le nombre de bourses attribuées pour l'année 2017. Une attention particulière sera apportée à la recherche clinique et à l'éducation thérapeutique.

La SFD poursuit son engagement auprès de la FFRD.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Fait à Paris, le 22 mars 2016



Professeur Lyse Bordier
Trésorier de la SFD